

Rapport trimestriel 2/2019 sur le contrôle de l'origine par test ADN

Rapport sur la période d'avril à juin 2019

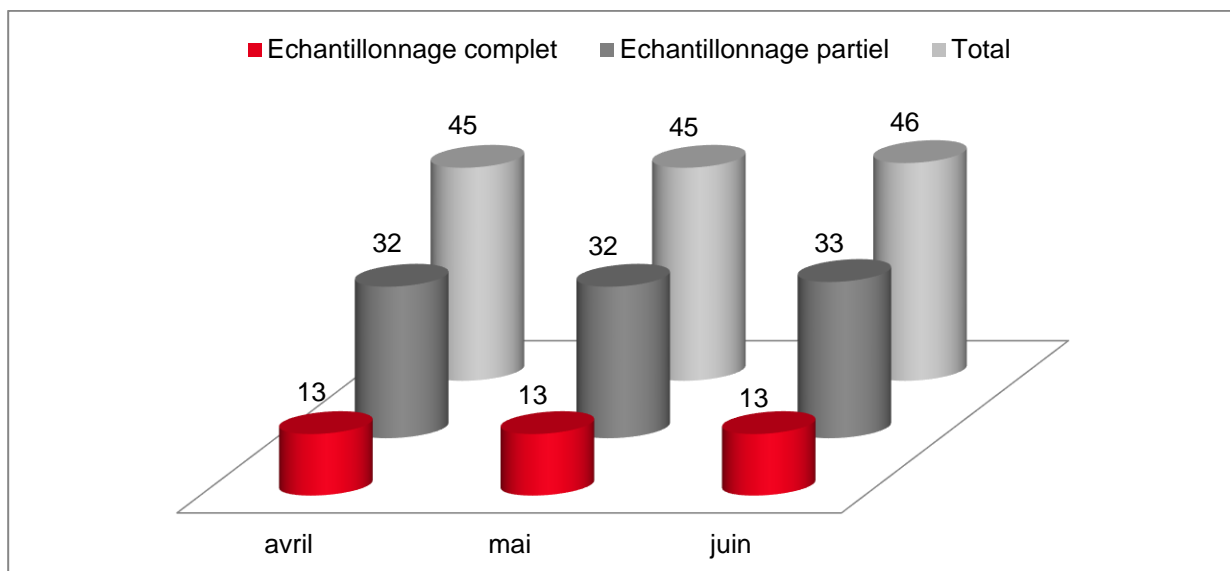
Rétrospective de la première année d'activité du contrôle de l'origine par test ADN

L'exploitation opérationnelle du contrôle de l'origine par test ADN a débuté le 1^{er} juillet 2018. Depuis, plus de 520`000 échantillons de référence ont été analysés dans le laboratoire d'Identigen et un profil ADN a été créé. Au 1^{er} juillet 2018, 17 abattoirs au total ont commencé le prélèvement d'échantillons de référence, et ils sont 46 aujourd'hui. Depuis le mois de septembre 2018, les responsables de la mise en circulation des marchandises ont la possibilité de signer une déclaration d'intention, dont ont profité 10 entreprises le premier mois. Actuellement, 56 responsables de la mise en circulation des marchandises soutiennent le contrôle de l'origine par test ADN. Le monitoring du marché du commerce de détail a pu être lancé comme prévu en novembre. En juin 2019, les premiers résultats « No-Match » ont été communiqués par écrit aux entreprises de production. Deux prestations de services ont également été mises en place et sont à la disposition des participants entreprises (voir ci-dessous).

Comme la première année, la deuxième année promet d'être très intéressante et riche en défis.

Abattoirs participants

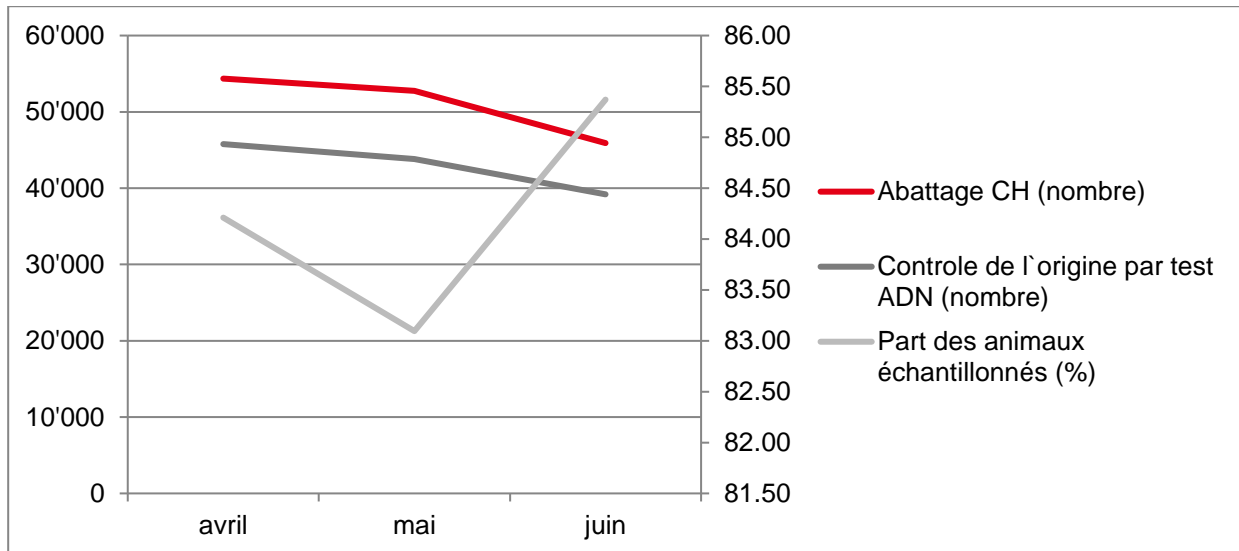
À la fin juin 2019, 46 abattoirs au total participaient au contrôle de l'origine par test ADN, dont 13 avec un échantillonnage complet et 33 avec un échantillonnage partiel. La liste actualisée en permanence est disponible sur www.proviande.ch/dnaparticipants.



Le prélèvement des échantillons de référence dans les abattoirs constitue une activité essentielle au sein du système. D'autres abattoirs ne cessent d'être contactés afin de continuer d'augmenter le nombre d'exploitations participantes ainsi que le nombre d'animaux soumis à échantillonnage. La mise en œuvre n'est pas si facile, notamment parce que les abattoirs sont organisés comme des coopératives.

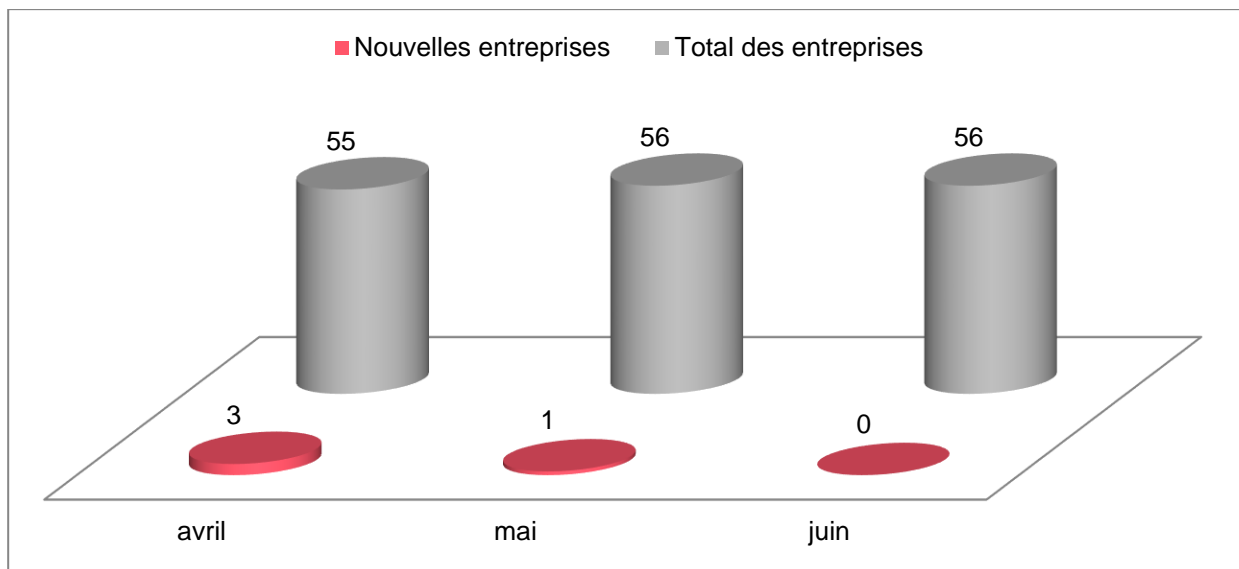
Nombre d'abattages et d'animaux soumis à échantillonnage

Entre avril et juin 2019, 153'017 animaux de l'espèce bovine ont été abattus en Suisse. Sur ce chiffre, on a prélevé un échantillon d'ADN sur 128'800 carcasses, ce qui représente une couverture de plus de 84%.



Responsables de la mise en oeuvre de la marchandise participants

Jusqu'à la fin juin 2019, 56 responsables de la mise en circulation de viande et de produits carnés avaient signé la déclaration d'intention relative à la mise en œuvre du contrôle de l'origine par test ADN. La liste actualisée en permanence est disponible sur www.proviande.ch/dnparticipants.



Monitoring du marché

Le nombre d'échantillons par mois, s'élève à un nombre constant de 100, reste constant. L'augmentation de l'effectif travaillant pour le monitoring du marché a été initiée avec la formation d'une personne supplémentaire à 20%. Pour pouvoir atteindre une flexibilité et une répartition géographique maximales, il est prévu d'employer plus tard plusieurs collaborateurs au service externe à de faibles taux d'occupation.

« No-Match »

Les premiers résultats concernant les absences de correspondance « No-Match » ont été communiqués en juin. L'évaluation de la période du 01.11.2018 au 03.02.2019 comprend 285 échantillons achetés, et 150 au cours de la période du 04.02.2019 au 10.03.2019. Les absences de correspondance confirmées sont envoyées aux producteurs respectifs dans un compte rendu incluant un rapport d'analyse. Le premier niveau du schéma d'escalade a ainsi été lancé. On aspire à une communication mensuelle des résultats d'absence de correspondance aux entreprises de production.

Prélèvements d'échantillons ultérieurs

En cas d'absence de correspondance confirmée « No-Match », on achète et analyse trois autres échantillons du même produit du fabricant en question. Si d'autres absences de correspondance sont constatées, le cas est transmis à la commission du monitoring du marché conformément aux niveaux d'escalade.

Prestations de services destinées aux participants

Après la prestation de service «Contrôle de processus interne», il est maintenant possible de profiter de la prestation de service «Contrôle des entrées de marchandises». L'objectif de cette prestation de service est de contrôler les achats de marchandises. Les échantillons de vérification prélevés à la réception des marchandises de Proviande sont comparés à l'ensemble de la banque de données du contrôle de l'origine par test ADN. Ainsi, les exploitations de transformation peuvent contrôler la conformité des points consignés dans les conditions de livraison de leurs fournisseurs par rapport à la déclaration.

Prestations de services destinées aux tiers

L'étude «Enquête sur la tendreté de la viande bovine suisse» d'Agroscope est terminée. Celle-ci a été présentée à un large public au «Forum Viande Bovine» à Posieux. La pertinence des résultats par rapport aux études menées en 2009 et 2014 a pu être nettement augmentée notamment grâce aux nouvelles possibilités offertes par le contrôle de l'origine par test ADN. La poursuite du projet est prévue pour 2022.

Par ailleurs, un contrôle du label a pu être réalisé pour une organisation de label intéressée.

Divers acteurs du marché envoient régulièrement à Proviande des demandes portant sur d'autres prestations de services, dont la faisabilité est contrôlée en interne et en collaboration avec IdentiGEN.

Étapes de développement prévues

- Renforcement du monitoring du marché, y compris la certification par la SQS et le développement de l'infrastructure technique.
- Traitement des résultats du monitoring du marché, y compris la communication.
- Préparation du monitoring du marché dans le secteur gastronomique.
- Élargissement de l'équipe ADN avec la venue d'une personne pour le traitement et le développement du monitoring du marché.

Info

Le prochain rapport trimestriel 3/2019 paraîtra en octobre.